Ville de
Sainte-Anne-des-Monts
Gaspésie

DEMANDE D'AUTORISATION D'UN USAGE CONDITIONNEL

AVIS est par les présentes donné, aux personnes intéressées, que le conseil municipal de Sainte-Anne-des-Monts statuera sur la demande d'usage conditionnel suivante :

Nature et effets de la demande :
La demande d'autorisation d'usage conditionnel vise à permettre l'exploitation d'une résidence de tourisme afin d'y réaliser de la location à court terme, en fonction des objectifs et critères identifiés au Règlement 23-937 régissant les usages conditionnels concernant les résidences de tourisme.

Identification du site concerné :
L'emplacement visé par la présente demande est situé au 702, 1re Avenue Ouest et situé dans la zone Eaf-28.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à cette demande lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le **lundi 6 juillet 2026, à 20 heures,** à la salle Jean-Baptiste-Sasseville de l'hôtel de ville au 6, 1re Avenue Ouest, Sainte-Anne-des-Monts (Québec) G4V 1A1 (andreanne.tousignant@villesadm.net).

Donné à Sainte-Anne-des-Monts, ce 22 juin 2026.

Andréanne Tousignant
Greffière
